



Blonay, le 3 juin 2022

**Préavis N° 10-2022 concernant le projet de  
budget 2022**

### EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Blonay – Saint-Légier du 31 mai 2022 présidée par Monsieur Jean-Luc Bürgy, président.

Le Conseil communal de Blonay - Saint-Légier,

vu le préavis N°10-2022,

où les rapports de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**Au vote, l'amendement 1 - Frais de formation - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 2 - Informatique - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 3 - Frais postaux - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 4 – Honoraires sécurité - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 5 – Honoraires mobilité interne - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 6 – Location bus communal - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 7 – Achat mobilier - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 8 – Entretien mobilier - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 9 – Mise en place SCI - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 10 – Achats véhicules - est accepté à la majorité et 1 abstention.**

**Au vote, l'amendement 11 – Achats de plants - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 12 – Achats matière première - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 13 – Achat véhicule - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 14 – Location véhicule - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 15 – Entretien Eglise 6 - est accepté à l'unanimité.**

**Au vote, l'amendement 16 – Entretien carnotzet - est accepté à l'unanimité.**



Commune de  
Blonay - Saint-Légier

CONSEIL COMMUNAL

- Au vote, l'amendement 17 – Entretien St-Légier 10 - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 18 – Entretien Pangires 2 - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 19 – Entretien Deux-Villages 70 - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 20 – Entretien Praz-Dagoud - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 21 – Entretien salle omnisports - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 22 - SUT - Honoraires - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 23 – Entretien routes - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 24 – Exploitation éclairage public - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 25 – Extension éclairage public - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 26 – Horodateurs - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 27 – Rafraîchissement marquage - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 28 – Nouvelle signalisation - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 29 – Marquage bandes cyclables - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 30 – Aménagement place 2 roues - est accepté à l'unanimité.
- Au vote, l'amendement 31 – Impôt foncier - est accepté à l'unanimité.

a accepté à l'unanimité les conclusions du préavis municipal amendé, à savoir :

- Amender les positions budgétaires no 1 à 31 comme décrit
- Adopter le budget 2022 tel qu'amendé et qui se résume comme suit :

Dépenses	CHF 77'639'155.00
Recettes	<u>CHF 75'943'535.00</u>
Excédent de charges	<u>CHF 1'695'620.00</u>

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 31 mai 2022.

LE BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

  
Jean-Luc Bürgy



La secrétaire

  
Ariane Wunderli